PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 22 décembre 2023

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Préfet de la Somme a présidé le comité de pilotage du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).

Ce comité rassemble les représentants des services de l'État (DDTM, DDETS, DDPP, gendarmerie nationale, police nationale et ARS), le Parquet, les représentants des élus locaux du Conseil départemental de la Somme et des Communautés d'agglomération et de communes, le service communal d'hygiène et de santé environnemental d'Amiens, la CAF, la MSA et l'ADIL de la Somme.

Ce fut l'occasion de présenter le bilan de l'activité du Pôle sur la période 2021-2023 afin d'en tirer des enseignements et de définir les orientations stratégiques 2024 et des années à venir.

L'année 2023, en quelques chiffres :
- 202 signalements,
- 129 visites de contrôles de logements réalisés,
- 40 procédures coercitives mises en œuvre.

D'autre part, plus de 300 personnes ont pu être sensibilisées sur cette thématique grâce aux 14 ateliers d'informations et de sensibilisations en direction des élus locaux.

L'objectif général est de mieux coordonner les politiques mises en œuvre en vue d'une action plus efficace dans la détection et la résorption de l'habitat indigne.

A l'issue des échanges, il a été décidé de :
- continuer à élargir la composition du pôle afin de sensibiliser au mieux les acteurs aux situations d'habitat indigne et de repérer davantage de situations,
- renforcer l'accompagnement opérationnel auprès des élus locaux confrontés à ces problématiques particulièrement complexes,
- continuer les échanges d'informations entre le PDLHI et le parquet,
- intensifier les actions incitatives ou coercitives en direction des propriétaires bailleurs,
- déployer la méthode d'« aller vers » les propriétaires occupants vivant dans des conditions indignes.

Le Guide de lutte contre l'habitat indigne publié cette année sous l'égide de l'Association des maires de France, du Pôle national de lutte contre l'habitat indigne et de l'Agence nationale pour l'information sur le logement va faire l'objet de la plus large diffusion possible auprès des élus du territoire afin d'amplifier la lutte contre ce fléau.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens